

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'APLIUT

le 17 janvier 2004 à l'IUT, Paris V

Présents : C. Bryars, J.-M. Carrère, C. Chagnon, M. Devichi, A.-M. Dugreez, M. Fillion, D. Frost, A. Garrivier, J. Giovampaoli, M. Hardy, I. Hié, F. Karcher, M.-A. Mattioli, P. Oudart, G. Pons, A. Provo, J.-M. Pouchain, A.-M. Quellec, J.-M. Tholliez; S. Valentin

Procuration : P. Pégurier

Excusés : M. Bonara, C. Lacourarie, J. Martin

Absents : V. Braud, N. Eboueya, A. Penso, V. Magista

Le compte rendu du 18 octobre 2003 est adopté à l'unanimité.

Rapport Moral

Le Président, G. Pons, présente ses meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2004 aux membres du Conseil d'Administration. Il remercie tous ceux et celles qui lui ont apporté une aide efficace dans le quotidien de l'association, dans les contacts internes ou externes, dans la préparation du congrès d'Aix, ainsi que l'équipe des *Cahiers de l'APLIUT*.

Au niveau interne :

Des échanges fructueux ont eu lieu entre C. Chagnon, A. Garrivier, D. Frost, M. Hardy, C. Bryars et lui-même concernant le développement à venir du site Internet (voir ci-dessous).

G. Pons remercie J.-M. Tholliez pour son travail intense concernant la mise à jour du fichier et la réalisation de la nouvelle plaquette.

Il a adressé un courrier au Directeur du CIEP pour consolider le lien avec cette institution qui héberge le siège social de l'association.

Il a aidé Apliutsuite à la publication et à la diffusion du dernier numéro du "Vrai Bulletin". A ce propos, G. Guerrier est en train d'élaborer un document essentiellement constitué de témoignages à l'intention des nouveaux congressistes.

Au niveau externe :

Il a reçu des invitations aux congrès du GERAS, de RANACLES et de TESOL France. L'APLV a également invité un membre de l'APLIUT à son assemblée générale. D. Frost a représenté l'APLIUT au congrès de TESOL France et se propose pour le congrès du GERAS. L'invitation de l'APLV est parvenue trop tard pour que l'on puisse l'honorer. G. Pons a envoyé les vœux de l'APLIUT aux Présidents d'honneur, au Président de l'Assemblée des Directeurs des IUT, ainsi qu'aux associations amies. A ce propos, il nous demande de bien vouloir lui signaler d'éventuels destinataires.

Un travail important a été l'envoi du texte voté en assemblée générale lors du congrès d'AUCH sur la position de l'APLIUT concernant la mise en place des L.M.D. Il a d'abord été adressé à M. Pierrot, Président de l'ADIUT et à chacun des 25 Présidents des Assemblées de Chefs de Département. Le courrier comprenait une présentation de l'APLIUT, ainsi qu'une proposition de rencontre. Gilles Pons a demandé à M. Pierrot de bien vouloir soutenir l'APLIUT auprès des Directeurs et il a fait valoir aux Présidents des Assemblées de Chefs de Département le rôle essentiel que jouait notre association dans l'accueil des nouveaux collègues. L'accent était mis sur les divers points forts de l'offre de l'APLIUT.

Un échange téléphonique approfondi avec M. Pinard, Secrétaire Général de l'APLV, a permis de resserrer les liens déjà très bons entre les deux associations.

Le Président a répondu à diverses demandes de renseignements concernant l'association et le prochain congrès.

J. Atlan a fait parvenir une proposition d'échanges de revues avec une association de professeurs américains.

Plusieurs démarches ont été effectuées (concernant principalement des demandes de subvention) en vue du congrès d'Aix-en-Provence.

Gilles Pons souligne l'urgence de régler le problème de mise à jour du site Internet (voir ci-dessous). En conclusion, il annonce que l'IUT de Toulon propose sa candidature pour l'organisation du congrès 2005 et il en remercie A.-M. Dugreez et son équipe.

Rapport Financier

F. Karcher présente les comptes. Les *Cahiers* coûtent de plus en plus cher, dû à l'augmentation des frais d'envoi et du fait qu'en publiant 3 numéros par an, au lieu de 4, nous devrions payer la T.V.A (qui n'apparaît toujours pas sur les factures). Il est impératif de savoir avec certitude si *les Cahiers* sont assujettis à la T.V.A. et si oui, à quel taux. J.-M. Carrère signale que, dans toutes les préfectures, il existe une personne responsable des associations. Le coût ajouté de l'envoi de l'annuaire cette année (distribué une année sur deux) a également contribué au bilan négatif des *Cahiers*.

F. Karcher précise aussi que la somme attribuée au "déplacement" correspond aux frais de taxis pour les intervenants lors du congrès d'Auch, à cause de la grève des trains.

G. Pons propose de faire une demande de subvention auprès du Service Financier du Ministère de l'Education Nationale. Le CA débat de l'intérêt de cette demande, étant donné l'énorme travail que représente la constitution du dossier et du peu de chances de recevoir cette subvention.

A. Provo rappelle que le fait que les adhésions soient passées à l'année civile pourrait expliquer la diminution actuelle des effectifs. F. Karcher indique un léger

"frémissement" au niveau de la vente des *Cahiers* par numéro ! Il est rappelé que l'année prochaine quelqu'un (peut-être un membre du CA sans fonction...) devra remplacer A. Provo pour le stockage des *Cahiers* et les envois au numéro.

G. Pons remercie J. Martin et F. Karcher pour tout leur travail.

Rapport sur les *Cahiers*

Le prochain numéro sur les actes du congrès d'Auch est en préparation et sera distribué fin mars. Il a été décidé que, l'année prochaine, les actes seront publiés au mois de juin car la préparation du numéro demande plus de six mois. A. Provo propose que les logos des partenaires des congrès apparaissent dans les *Cahiers* avec remerciements pour leur participation. « Lecture et langue de spécialité » ainsi que « publicité et LSP » n'ont pas attiré beaucoup de propositions. M. Hardy annonce qu'elle a quelques articles d'avance, mais le problème est de proposer des thèmes porteurs. Elle suggère de nouveau le Multimédia pour février 2005. Bien que nous ayons traité ce sujet récemment, il reste d'actualité. Le numéro sur les autres langues paraîtra en juin 2004. Il a été difficile d'obtenir des articles dans ce domaine, probablement parce que la plupart de ces cours de L2 sont assurés par des vacataires.

Lors de la réception de bulletins d'inscriptions, des lettres de bienvenue seront adressées à tous les nouveaux adhérents et/ou abonnés aux *Cahiers*.

Le Site Internet

C. Chagnon rappelle la création du site dans le cadre d'un projet tutoré de son département. La mise en place s'est effectuée la première année, et il restait la mise à jour. Ce travail, pas suffisamment important pour faire l'objet d'un nouveau projet tutoré, dépendait de la bonne volonté d'un étudiant qui s'était proposé pour le faire. Cet étudiant recevra une petite récompense pour tout son travail, sous la forme d'un bon d'achat.

Le site est actuellement sous http, et ne peut être mis à jour que par un informaticien. Pour régler le problème de la mise à jour, Cécile propose certaines solutions :

- demander à un spécialiste ou un technicien informatique de faire la mise à jour (contre rémunération) ;
- refaire le site avec un logiciel comme *Dreamweaver*, ce qui permettrait à n'importe qui de faire la mise à jour (avec code d'accès sécurisé).

Le CA débat des objectifs du site et de son contenu. A. Garrivier se propose d'essayer d'organiser un stage d'étudiants, dans le but de transformer le site en *Dreamweaver* et pour être ensuite l'intermédiaire chargé de la mise à jour (le Webmestre).

J.-M. Carrère souhaite que les informations sur l'organisation de congrès contenues dans le CD Rom y soient présentes.

Préparation du Congrès en juin 2004 à Aix en Provence

J. Giovampaoli fait le point sur la préparation du congrès. Les étudiants n'ont pas le droit de le faire dans le cadre d'un projet tutoré mais dix étudiants sont prêts à aider bénévolement. Les hôtels sont réservés (jusqu'au 16 avril), ainsi que le repas de gala, le transport (pris en charge par l'IUT), l'exposition de produits commerciaux ...

Les frais d'inscription sont fixés à :

Membres 59 € (44 €, tarif préférentiel avant le 08.05) Apliutsuite 36 € (22 €) Non Membres 86 € (71 €).

D. Frost annonce la participation de : Mario Rivoluncri, Robert Vallerand, Chaz Pugliese, ainsi que la projection d'un film comportant un entretien enregistré (sous-titré en français) de Zoltan Dörnyei. La prochaine réunion de la commission scientifique aura lieu le 13 mars, après le CA.

Questions Diverses

G. Pons renouvelle son appel pour un IUT organisateur du congrès 2006.

J.-M. Tholliez distribue la nouvelle plaquette. Il annonce que le fichier IUT et enseignants est presque terminé et que le mailing sera envoyé d'ici peu. Le CA donne son accord pour un envoi du mailing (environ 450 €).

Il fait le point sur la réforme LMD (cf page suivante).

G. Pons a adressé une lettre aux Directeurs des IUT pour présenter l'APLIUT et leur demander s'ils voulaient prendre un abonnement aux *Cahiers*.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 13 mars 2004 à l'IUT de Paris V.

Compte-rendu rédigé par Claire Bryars

Les IUT et le LMD

Les IUT avec leur diplôme national (DUT) ont bien du mal à se frayer une voie vers l'espace européen de l'enseignement supérieur. Le train de l'intégration européenne se met en marche et les IUT risquent de rester sur une voie de garage.

La campagne de l'ADIUT, axée essentiellement sur l'habilitation de licences à champ large (0+3) préparées en IUT, n'a pas eu le succès escompté : seules 6 Licences Professionnelles à champ large (6 semestres), sur la quarantaine présentée par les IUT, ont été habilitées et ce, uniquement à titre expérimental.

A l'ADIUT, cet échec a abouti à l'élection d'un nouveau bureau qui inclut davantage les licences professionnelles à champ étroit (2+1) dans sa stratégie mais cherche aussi à se trouver des alliés pour la promotion de la LP à champ large.

(0+3) préparée en IUT et pour l'admission des IUT dans le LMD, tout en leur permettant bien sûr de sauvegarder leur spécificité.

Le LMD se met en place dans les universités. C'est d'ailleurs l'occasion pour elles de demander aux IUT d'abandonner leur statut dérogatoire pour tout ce qui se met en place au delà du BAC+2. Les IUT n'ont pas de diplôme spécifique reconnu au niveau européen et le ministère ainsi que les universités souhaitent que cette situation continue à prévaloir.

Le danger a fait se rassembler toutes les énergies : l'ADIUT, le Médef, la CGPME et l'UNPIUT (Association Nationale des Présidents de CA d'IUT) ont signé un accord en vue de promouvoir la création de LP en 6 semestres en IUT, tout en sauvegardant la spécificité des IUT au sein des universités.

Le système qui semble actuellement avoir la faveur du MEN, est le "trident" : la sortie des étudiants se fait à Bac+2, soit vers la vie active, soit en LP (2+1), soit en poursuite d'études en vue de l'obtention de grades européens (Bac+3/+5/+8).

Comment les étudiants seront-ils préparés à ce choix qui les orientera vers l'une des branches du trident ? Choix crucial, puisque les passerelles entre les dents du trident sont quasi inexistantes. Dans un contexte général de réduction des horaires, le MEN penche en faveur d'un "noyau dur" de matières qui font la spécificité d'une spécialité et de "compléments", modules préparatoires au choix, à l'issue du quatrième semestre, entre les trois dents du Trident. La proportion entre ces Unités d'Enseignement majeures et mineures ne fait pas encore l'objet d'un consensus (80/20? 75/25? ou 90/10?).

De toute façon, ces compléments représentent un grand nombre d'heures qui risque d'empiéter sur les gros volumes horaires traditionnellement réservés aux matières de spécialité. Il s'amorce un mouvement de repli vers les adaptations locales sur lesquelles étaient jusque-là financées les LV 2. Pour toutes ces raisons, il serait souhaitable que lors des discussions sur les projets de nouveaux PPN, les professeurs de langues puissent se faire entendre. Mais ils sont rarement conviés à ces réunions...

En conclusion, les IUT tentent de monter dans le train de l'intégration européenne, mais sans avoir à « se diluer » dans les universités. Le projet de trident les cantonne actuellement au Bac+2 et ils risquent de voir les étudiants leur préférer des formations débouchant sur des grades reconnus au niveau européen. Même si toutes les autres filières se professionnalisent, les atouts des IUT restent leur longue expérience, leurs excellents rapports avec le monde professionnel ainsi que la qualité de leur formation. Ce sont finalement les étudiants qui décideront de l'avenir des IUT. Si la filière continue à se montrer attractive, leur intégration dans le LMD finira par s'imposer.

J. Michel Tholliez
Département GEA, IUT Lens